



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Secrétariat des CSS
DREAL Midi-Pyrénées
Unité Territoriale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire Suivie par Candice JOFFRES
Tél. : 05.61.15.39.96
Mél : candice.joffres@developpement-durable.gouv.fr

Muret, le 25 janvier 2013

Le sous-préfet de Muret,

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la CSS LACROIX Sainte Foy

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) LACROIX Sainte Foy, qui se tiendra :

Le jeudi 21 février 2013 à 9 h 00

à la mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières – Salle du conseil municipal

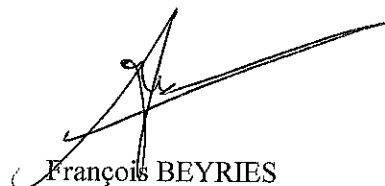
L'ordre du jour de ce comité est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu du CLIC du 9 décembre 2011 ;
2. Présentation de la Commission de Suivi de Site ;
3. Bilan annuel des activités de la société LACROIX ;
4. Bilan des actions de l'inspection des Installations Classées ;
5. Suite du Plan de Prévention des Risques Technologiques : point d'actualité sur les mesures de renforcement du bâti existant ;
6. Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Muret,



François BEYRIES